#### 1. Henri Dumas, Ars mania nº 6, GLTSO En la vallée de Perpignan

Souverain Commandeur

Histoire de l'implantation de la maçonnerie en Roussillon

J'ai pu rédiger cette planche en me plongeant dans les ouvrages de Céline Sala et de Patricia Ramon Baldie et Jacque Mongai

C'est le 6 novembre 1744, que la première loge maçonnique est créée à Perpignan dans le Roussillon. Sa naissance a lieu la même année que la mort d'un pasteur anglais, d'origine française Jean Théophile DKSAGULIERS, corédacteur en 1723 avec un autre pasteur James A N DE RSON des Constitutions appelées "Constitutions d'Anderson". Ces constitutions furent considérées comme l'acte fondateur de la Maçonnerie moderne.

Cette première structure maçonnique catalane se nomme « Saint Paul. » Elle est fédérée, comme toutes les autres loges fonctionnant en France à une obédience : "La Grande Loge de France". Cette obédience, seule existante sur notre sol, disparaîtra à la suite de graves difficultés internes et ses membres se reconstitueront, après quelques péripéties, en une nouvelle obédience "le Grand Orient de France" qui vit le jour le 24 mai 1773. Il représente encore aujourd'hui, parmi la multitude d'autres créations, la plus grande et la plus ancienne organisation maçonnique française structurée.

Des hommes, pratiquement tous catalans, décidèrent de se regrouper au sein de la Maçonnerie naissante et de fonder cette première loge maçonnique. À cette époque, 91 ans après le rattachement à la France au Roussillon, on dénombre 9 loges présentes à Perpignan

#### Les Loges de Perpignan

#### 1 - La Sociabilité (6 novembre 1744)

Fondée le 6 novembre 1744, la loge « Saint-Jean » ou « Saint-Jean, Saint-Pierre », sous le titre distinctif de *La Sociabilité* est la première loge fondée en pays nord-catalan .

Au-delà d'une requête d'ordre patronymique, la loge *La Sociabilité* désire être reconstituée par le Grand Orient de France pour obtenir une existence régulière. Ainsi, elle demande ses reconstitutions au Grand Orient de France en décembre 1782.

#### 2 - *L'Union* (27 mars 1758)

La date de sa création n'est pas réellement connue mais Gustave Bore certifie que « la loge L'Union a obtenu ses premières constitutions le 27 mars 1758 », cependant, il ne précise pas où il a puisé une telle information.

#### 3 - Saint-Jean des Arts de la Régularité (20 avril 1766)

C'est pour cette loge de Perpignan que le fonds maçonnique est le plus riche. En effet, les planches s'échelonnent d'août 1772 à janvier 1788 L'atelier fut renouvelé par la Grande Loge en 1772.

35

## 4 - *L'Égalité* (1 *mai* 1767)

Initialement créée le l<sup>er</sup> mai 1767, la loge *L'Égalité* est reconstituée dans un premier temps par la Grande Loge le 29 août 1772. D'après la documentation présente dans le fonds maçonnique, *L'Égalité* aurait cessé ses activités en 1788.

#### 5 - Les Frères Réunis (16 décembre 1767)

La loge est constituée le 16 décembre 1767 par la Grande Loge et sa présence sur le tableau de la Grande Loge de 1769 l'atteste. Cette loge est ensuite reconstituée par la Grande Loge le 29 août 1772 : La correspondance de la loge *Les Frères Réunis* débute pour la période intéressée le 10 septembre 1781 par une planche adressée au Grand Orient de France et dans laquelle elle demande le renouvellement de ses constitutions. Il est à noter que pour cette loge; la période révolutionnaire semble être une des causes de cette cessation d'activité et non le fruit du hasard qui ferait seulement coïncider la rupture d'activité avec le phénomène révolutionnaire.

#### 6 - La Parfaite Union (1768)

Le fonds maçonnique ne révèle qu'un seul document daté du 24 juin 1768 portant sur le tableau des membres de la loge *La Parfaite Union*<sup>7</sup>, envoyé à la Grande Loge de France : En 1768, la loge *La Parfaite Union* compte 17 maçons,

## 7 - Les Amis de la Vraie Règle (27 novembre 1783)

Cet atelier est né d'une scission avec la loge Les Frères Réunis,

toutefois, les frères de la nouvelle loge n'apportent pas beaucoup plus d'explications en ce qui concerne les querelles internes survenues au sein de la loge *Les Frères Réunis*. La seule certitude que nous ayons est que certains membres de la loge *Les Frères Réunis* ont décidé de constituer un nouvel atelier sous le nom *Les Amis de la Vraie Règle*. Celui-ci fut constitué par le Grand Orient de France le 27 novembre 1783.

#### 8 - Le Parfait Silence (6 décembre 1784)

Cette loge fait partie de ces ateliers non acceptés par le Grand Orient de France mais dont l'existence en tant que véhicule de pensée maçonnique a tout autant d'importance. Une courte correspondance (de 1784 à 1785) s'est établie entre la loge et le Grand Orient de France au sujet d'une « régularisation de leurs travaux »

#### 9 - *L'Amitié à l'épreuve* ( 26 avril 1786)

Cette loge est issue d'une scission au sein de l'atelier *Saint-Jean des Arts et de la Régularité*, attestée par la planche du 9 août 1784 envoyée au Grand Orient de France par la loge.

Pour expliquer la séparation survenue dans la loge, les maçons invoquent un motif d'ordre matériel : le nombre trop élevé des membres de l'atelier.

# A cela se rajoutent des Loges de campagne 1 - *Jérusalem* (29 octobre 1769), Vinça

Cette loge de la province du Roussillon a obtenu ses constitutions primitives, le 29 octobre 1769, c'est-à-dire sous la Grande Loge de France.

## 2 - La Prudence (27 avril 1760), Saint-Paul de Fenouillet

Saint Paul de Fenouillet qui vient rejoindre les loges Catalanes après une découpe des deux départements Aude et Roussillon. La correspondance de la loge avec le Grand Orient de France débute le 10 janvier 1786

## 3 - La Concorde (9 mars 1786), Thuir

Troisième loge de la province roussillonnaise, après celle de Vinça, la

loge de Thuyr (orthographié avec un Y ainsi dans les documents de l'époque) demande des constitutions par une planche du 12 décembre 1785. Les villageois de Thuir souhaitent du Grand Orient de France l'autorisation de créer une loge.

C'est la loge la plus importante en membres, car elle compte 42 membres dont un moine capucin. Ce phénomène est du aux régiments qui sont en garnisons à Thuir et tout autour.

À ces loges, s'ajoutent deux chapitres qui sont des lieux de travail destinés pour les hauts grades de la franc-maçonnerie, les loges rouges et les loges bleues.

#### 1 - Le chapitre des Amis de la Vraie Règle (1 avril 1786)

Le chapitre *Les Amis de la Vraie Règle* a reçu ses constitutions le le avril 1786 par le Grand Chapitre Général

#### 2 - Le chapitre de La Sociabilité (22 juin 1789)

- Ainsi, dans sa totalité, le Roussillon présente à la fin de l'Ancien Régime une densité maçonnique unique en France avec douze loges civiles : neuf à Perpignan et trois à la campagne. Cela démontre un grand foisonnement d'ateliers et une province-frontière fort réceptive à ces élans éclairés.

La franc-maçonnerie du royaume de France semble connaître une stabilisation et un « décrochage » après 1786. En effet, les effectifs moindres pour cette année-là enregistrée dans les loges roussillonnaises traduisent peut-être la montée de concurrences nouvelles comme celles des sociétés de pensée ou des clubs à vocation politique qui peuvent détourner les élites urbaines des loges.

On passe d'un total de cent six membres en 1786 à un total de cinquante-trois membres pour l'année 1787, un effectif en baisse de moitié sur un an. Il convient cependant de nuancer l'ampleur de cette « crise » de la maçonnerie en Roussillon puisqu'après 1787 aucun signe d'essoufflement n'est perceptible lors de l'étude séparée de

chaque loge. On observe bien là un particularisme de frontière car contrairement à l'ensemble des provinces du royaume, le nombre d'adhérents par loge ne cesse d'augmenter aussi bien à Perpignan qu'à Thuir, Vinça ou Saint-Paul de Fenouillet.

Donc, en Roussillon, le rythme des créations, à Perpignan et dans les autres Orients, ne faiblit pas et le dynamisme maçonnique tout comme le vif intérêt pour l'Ordre, restent intacts jusqu'au début de la Révolution

S'adressant aux trois ordres de la société d'Ancien Régime et aux principales couches de la population, la communauté maçonnique roussillonnaise reflète fidèlement son environnement social : 5 % de clercs, 20 % de nobles et 75 % (le membres du tiers état".

La société maçonnique du Roussillon apparaît comme ouverte à presque tous les groupes sociaux. Le tiers état domine largement mais la noblesse et le clergé s'y retrouvent tout de même en bonne proportion.

Les plus grands noms du Roussillon se retrouvent dans les loges locales comme le Comte d'Aguilar ou encore le Chevalier de Palmarole. De nombreux militaires ont été initiés : les officiers militaires l'emportent partout, aussi bien à Perpignan que dans les zones rurales. Cela confirme le poids de la sociabilité nobliaire dans le succès du mouvement en Roussillon. L'importance de la noblesse locale concrétise les aspirations des nobles citadins et ruraux quant à la finalité de rencontres et d'échanges mondains. Enfin, la faiblesse de la représentation des officiers civils est surprenante car on aurait pu croire à une adhésion massive de leur part à cet élan caractérisant ce siècle « éclairé ». En Roussillon, peut-être ne cautionnent-ils pas la franc-maçonnerie ?

Le Roussillon :5% de clercs, 20% de nobles,75% de membres du tiers état

La maçonnerie française du XVIII<sup>e</sup> siècle, 3.9% de clercs, 14.8% de nobles, 80,2% de membres du tiers état

La franc-maçonnerie en Roussillon apparaît comme un formidable réseau de sociabilité, mais n'en demeure pas moins élitiste en excluant « les comédiens, les juifs, les borgnes, bègues, les boiteux et les aveugles le plus souvent ».

#### L'âge des frères en Roussillon

Les règlements du Grand Orient de France de 1773 fixaient à 21, 23 et 25 ans l'âge minimum pour une acceptation au sein des loges respectivement en tant qu'apprentis, compagnons et maîtres. L'âge constitue effectivement un critère de sélection pour entrer en francmaçonnerie. Dans la documentation roussillonnaise, l'âge requis pour être député d'une loge est mentionné : « Tout député doit être membre d'une loge régulière âgé de 25 ans au moins et être maître »

«À l'origine les loges se rassemblaient où elles le peuvent, chez le vénérable ou chez un frère de l'atelier, le plus souvent chez un traiteur comme faisaient les loges anglaises qui se réunissaient dans une taverne » Très vite « la constitution d'une véritable liturgie par l'utilisation d'un rituel compliqué doublé de l'augmentation du nombre des membres dans beaucoup de loges vont dépendre du Grand Orient de France et les ateliers à avoir leurs locaux particuliers, spécialement aménagés ».

À Perpignan, d'après les archives municipales, quatre bâtiments privés appartenaient ou étaient loués par la société maçonnique au XVII siècle. Quatre édifices, faisant office de temple, se situent au coeur même de la ville.

- 24, rue Saint-Sauveur actuellement, rue Émile Zola
- 8, rue de la Main de Fer
- 13, rue Petite la Réal
- 13, impasse des Amandiers encore en fonction de nos jours

Tout d'abord, ces quatre temples se trouvent agrégés autour de l'université, jouxtant les édifices religieux (tel le couvent de Saint-Sauveur) et éloignés des centres de décisions (quartier de la Loge). Un

pareil emplacement géographique justifie l'idée d'un rayonnement qui part du centre de la ville (intra muros) vers l'extérieur (extra muros). Cela consacre Perpignan comme un centre de diffusion des Lumières. Le deuxième constat que l'on peut faire est le suivant : ces quatre temples se trouvent à l'intérieur des paroisses Saint-Jacques et La Réal, qui sont, entre autres, les sièges des confréries de pénitents de Perpignan sous l'Ancien Régime. Par conséquent, les intellectuels ne se réunissent pas, comme on aurait pu le croire, dans la paroisse Saint-Jean qui est le quartier riche de Perpignan, mais au sein même des paroisses pauvres. Une telle localisation infirme l'idée de l'assimilation qui est faite trop souvent entre la culture et l'aristocratie. Les loges maçonniques ne sont donc pas l'apanage des nobles ni par leur recrutement, ni par l'emplacement de leurs temples dans le quartier de l'élite pécuniaire.

## En 1805 une quatrième loge allume ses feux à Prades « Sincère Amitié »

Avec la création en 1805 de cette loge à Prades, dans le Conflent, la maçonnerie catalane s'enrichit d'un quatrième atelier à fonctionner hors de la capitale du Roussillon. La vie de cette loge est relativement courte et très peu de documents ont pu être recensés.

La première manifestation attestant de la vie de cette loge est un courrier daté 13 avril 1805. Mais nous sommes en 1803 et nous notons une diminution des activités maçonnique du au fait, que l'église reprends ses pouvoirs

Le 15 juin 1903 la loge « **L'Athénée social** », voit le jour à Perpignan et cessera ses activités le 25 novembre 1913

S'ouvre alors la période 1898-1918 où la franc-maçonnerie devient le ciment des forces de gauche. Le Grand Orient va connaître la période la plus faste, mais aussi la plus controversée de son histoire. Des radicaux dirigent toujours le Grand Orient et la toute nouvelle obédience la Grande Loge de France créée en 1894 qui s'implique tout autant dans une politique de gauche que le Grand Orient

#### **CONCLUSION**

« Prospère et vigoureuse », la maçonnerie nord-catalane l'était, tant par le grand nombre de loges que par l'hétérogénéité de ses adhérents. L'importance numérique et l'origine géographique des maçons et des frères-visiteurs sont la confirmation des considérables attraits qu'elle présentait en cette fin d'Ancien Régime. Les ateliers roussillonnais s'insèrent parfaitement dans le cadre maçonnique provincial de la fin du siècle, présentant même une densité maçonnique unique en France qui déborde largement le cadre urbain. Force est de constater en pays catalan une tradition précoce : l'existence de loges de campagne éloignées de la ville principale, Perpignan. Il existe donc un phénomène de sociabilité en dehors du cadre urbain sous l'ancien Régime. On est bien là en présence d'un particularisme de frontière.

Et en ce jour du 17 octobre 2015, la Franc Maçonnerie Roussillonnaise continue et cette journée des assises de rite Français traditionnel à Banyuls s'inscrit dans son histoire.

1. Souverain Commandeur, j'ai dit